

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE  
LE 10 SEPTEMBRE 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage, à 19h00.

SONT PRÉSENTS :                    Monsieur Raymond Morin, Maire  
    Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1  
    Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2  
    Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4  
    Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5  
    Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3  
    Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

**La séance du conseil du 10 septembre est à huis clos avec les membres du Conseil et la Directrice générale, suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19 afin d'assurer la sécurité de toutes les citoyennes et citoyens de Déléage.**

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 19 :00.

**2020-09-CMD253            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,  
D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.     ADMINISTRATION**

- 1.1 Programme – Soutien au traitement des archives privées 2020-2021 – Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BanQ)
- 1.2 Proposition d'achat – 195 chemin Ste-Thérèse

**2.     TRANSPORT**

- 2.1 Octroi de la soumission pour le sable tamisé d'hiver
- 2.2 Achat de systèmes radio FM CB

**3.     URBANISME**

- 3.1 Arpentage du chemin Guilbeault

**4     LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2020-09-CMD254 PROGRAMME – SOUTIEN AU TRAITEMENT DES ARCHIVES PRIVÉES 2020-2021 – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

ATTENDU que la BANQ offre un Programme de Soutien au traitement des archives privées pour le traitement d'archives dont le tri, la classification, la description, l'indexation et le traitement physique;

ATTENDU que la Municipalité de Délage n'a pas son calendrier de conservation tel qu'approuvé par la BANQ bien que ce soit une obligation de la Loi sur les archives adoptée en 1983;

ATTENDU que la Municipalité veut se conformer et s'assurer que la structuration de ses archives électroniques et papiers soit facile d'accès et suivi par tous les employés;

PAR CONSÉQUENT, la Municipalité de Délage autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière à la BANQ, à demander des soumissions pour engager une firme d'archivistes reconnue qui seront en mesure de traiter les archives, le tri, la classification, la description, l'indexation et le traitement physique.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2020-09-CMD255 PROPOSITION D'ACHAT – 195 CHEMIN STE-THÉRÈSE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Jolivette appuyé de la conseillère Michelle Briand et résolu,

ATTENDU que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat de Machinerie Export pour l'achat de la maison située au 195, chemin Ste-Thérèse;

ATTENDU que l'acheteur accepte de prendre la propriété à ses risques et aucune garantie;

ATTENDU que l'acheteur a visité la propriété et connaît l'état de la propriété et accepte de la prendre telle quelle;

EN CONSÉQUENCE, les membres du Conseil mandatent la directrice générale à faire parvenir la présente résolution au notaire attitré par l'acheteur pour préparer les papiers de vente entre la Municipalité de Délage et l'acquéreur.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2020-09-CMD256 OCTROI DE LA SOUMISSION POUR LE SABLE TAMISÉ D'HIVER**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée du conseiller Michel Guy et résolu,

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation pour l'approvisionnement en sable tamisé 0-10 mm ou l'équivalent à tamiser 0-10 mm pour abrasifs pour l'hiver 2020-2021 a été lancé;

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été déposées au bureau municipal dans les délais prescrits et qu'elles ont été ouvertes le 9 septembre tel que prévu;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les soumissions suivantes;

**SABLE TAMISÉ 0-10 MM**

SOUMISSIONNAIRE	PRIX UNITAIRE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL	MONTANT TOTAL
	NON LIVRÉ	LIVRÉ	NON LIVRÉ	LIVRÉ
D. Heafey et Fils Inc.	6.30\$	8.92\$	21,730.28\$ Taxes incluses	30,767.31\$ Taxes incluses
Construction DJL Inc.	6.15\$	9.10\$	21,212.88\$ Taxes incluses	31,388.17\$ Taxes incluses

EN CONSÉQUENCE le contrat est octroyé à «D. Heafey et Fils Inc » et la Directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires pour l'octroi du contrat.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

**Contre :** Monsieur le conseiller Denis Brazeau.

**Adoptée à la majorité.**

**2020-09-CMD257      ACHAT DE SYSTÈME RADIO FM CB**

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été réalisée pour la fourniture et l'installation de radios amateur FM CB pour les véhicules du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce système est pour une meilleure communication et pour la sécurité des employés de la voirie;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Lebeau Vitres d'autos fut la seule à soumettre un prix de l'ordre de 2 100,53 \$ incluant les taxes pour les trois (3) radios;

PAR CONSÉQUENCE ce conseil autorise l'achat de l'équipement seulement, c'est-à-dire les radios sans l'installation pour le service des travaux publics.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2020-09-CMD258      ARPENTAGE DU CHEMIN GUILBEAULT**

Il est proposé par le conseiller Michel Guy appuyé du conseiller Gilles Jolivette et résolu,

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir le lot 4 559 165 situé sur le chemin Guilbeault puisque ce chemin lui a toujours appartenu;

CONSIDÉRANT que le nouveau propriétaire d'une partie du chemin Guilbeault veut céder le lot 4 559 165 pour qu'il revienne à la Municipalité de Délage;

CONSIDÉRANT que lors de la rénovation cadastrale, plusieurs erreurs se sont produites;

CONSIDÉRANT que ledit chemin doit d'abord être arpenté pour enfin revenir à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE le conseil autorise la directrice générale à procéder auprès des arpenteurs pour effectuer l'arpentage. Le conseil autorise la directrice générale et le maire à signer tout document servant au transfert du chemin Guilbeault.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2020-09-CMD259      LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Guy et appuyé de la conseillère Louise Charlebois, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 19 :04.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

Raymond Morin  
Maire

---

Joanne Poulin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière